

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 1 sur 14

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

PH DOWN

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Chemwatch Pty Ltd

+61 3 9573 3112 or Toll Free +800 2436 2255

Email chemwatch@chemwatch.net

SYNONYMES

"Solution ID# 3183", "ph adjust"

Rubrique 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
acide- sulfurique- EC NO: 231-639-5 Codes Risque : R35	7664-93-9	TOC	<10

Rubrique 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NATURE DE DANGER

CONSIDEREE COMME UNE PRÉPARATION DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE.

CLASSIFICATION DU RISQUE



EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé suite à son ingestion (tel que classifié dans les directives CE utilisant des animaux). Néanmoins, les effets négatifs systématiques sont apparus suivant l'exposition d'animaux à au moins une autre manière et une bonne hygiène nécessite que les expositions soient maintenues à un minimum.

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 2 sur 14

Rubrique 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

YEUX

Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.

Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.

PEAU

Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.

Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaissement de la peau.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

INHALE

Il existe certaines preuves qui suggèrent que ce produit, si inhalé, à la capacité d'irriter la gorge et les poumons chez certaines personnes.

Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Aucunes données pour ce matériel.

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.
- Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.
- NE PAS faire vomir.
- Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.
- Surveiller le patient avec attention.
- Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.
- Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.
- Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 3 sur 14

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

PEAU

Si ce produit entre en contact avec la peau:

- Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible.
- Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes.
- Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.

INHALE

- Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.
- Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.
- Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.
- Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.
- Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

NOTES POUR LES MÉDECINS

Pour des expositions fortes répétées ou de courtes durées à de forts acides:

- Des problèmes aux voies respiratoires peuvent survenir à partir d'œdème laryngé et d'exposition à l'inhalation. Traiter initialement avec 100% d'oxygène.
- Des détresses respiratoires peuvent nécessiter une cricothyrotomie si une intubation endotrachéale est contre-indiquée par une enflure excessive.
- Des lignes intraveineuses doivent être établies immédiatement dans tous les cas où il y a une preuve de frein à la circulation.
- Les acides forts produisent une nécrose de la coagulation caractérisée par la formation d'un caillot (escarre) résultant de l'action de dissection de l'acide sur les protéines dans certains tissus.

L'INGESTION:

- Une dilution immédiate (lait ou eau) dans les 30 minutes suivant l'ingestion est recommandée.
- NE PAS tenter de neutraliser l'acide car une réaction exothermique pourrait étendre les dommages corrosifs.
- Faire attention à éviter de nouveaux vomissements car une ré-exposition des muqueuses à l'acide provoquera d'autres blessures. Limiter les fluides à un ou deux verres pour un adulte.
- Le charbon n'a pas sa place dans le traitement d'un acide.
- Certains auteurs suggèrent d'utiliser un lavage dans l'heure qui suit l'ingestion.

LA PEAU:

- Les lésions de la peau nécessitent une irrigation saline abondante. Traiter les

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 4 sur 14

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

brûlures chimiques comme des brûlures thermales avec de la gaze non-adhérente et faire un pansement.

· Les brûlures profondes au second degrés peuvent être traitée avec du sulfadiazine d'argent.

LES YEUX:

· Les blessures aux yeux nécessitent une rétractation des paupières pour assurer une irrigation abondante de la conjonctivite. L'irrigation doit durer au moins 20-30 minutes.

NE PAS utiliser d'agents neutralisants ni aucun autre additif. Plusieurs litres de solution saline sont nécessaires.

· Les gouttes cycloplégique (1% de cyclopentolate pour un usage à court terme ou 5% pour un usage à long terme), des gouttes antibiotiques, des agents vasoconstricteurs ou des larmes artificielles peuvent indiquer en fonction de la sévérité de la blessure.

· Les gouttes stéroïdes pour les yeux ne doivent être administrées qu'avec l'approbation d'un ophtalmologiste.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology].

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement.
- Mousse.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Poudre chimique sèche.
- Dioxyde de carbone.

LUTTE INCENDIE

- Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire.
- Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.
- Utiliser les procédures de lutte incendie adaptées aux lieux environnants.
- Ne pas approcher des containers suspectés être chauds.
- Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.
- Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
- L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non combustible.
 - Non considéré comme un risque d'incendie significatif.
 - Les acides peuvent réagir avec les métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz explosif et hautement inflammable.
 - Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant une rupture violente des containers rigides.
 - Peut émettre une fumée acide.
 - Peut émettre des fumées acides et corrosives.
- La décomposition peut produire des fumées toxiques de, oxydes de soufre (SO_x).

INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 5 sur 14

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Masque de visage complet.

Gants:

Gants PE/EVAL/PE.

Respirateur:

Type E- P Filter of sufficient capacity

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- Essuyez.
- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

ECLABOUSSURES MAJEURES

- Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.
- Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire.
- Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.
- Envisager une évacuation (ou protéger les lieux).
- Stopper les fuites s'il est sûr de le faire.
- Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage.
- Neutraliser/décontaminer les résidus.
- Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.
- Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains.
- Après les opérations de nettoyage, décontaminer et blanchir tous les vêtements de protection et les équipements avant le stockage et la réutilisation.
- Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+

X

+

X

0

+

+: Peuvent être stockés ensemble

O: Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques

X: Ne doivent pas être stockés ensemble

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 6 sur 14

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation.
 - Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition.
 - Utiliser une zone bien ventilée.
 - ATTENTION: Pur éviter toute réaction violente, TOUJOURS ajouter le produit à l'eau et JAMAIS l'eau au produit.
 - Eviter de fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.
 - Eviter tout contact avec des matériaux incompatibles.
 - Durant la manipulation, NE PAS manger, boire, ni fumer.
 - Conserver les containers fermés de manière sécurisée s'ils ne sont pas manipulés.
 - Eviter les dommages physiques aux containers.
 - Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
 - Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément.
 - Blanchir les vêtements contaminés avant un nouvel usage.
 - Utiliser les procédures de travail adaptées.
 - Suivre les recommandations de transport et de manipulation du fabricant.
 - L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée face aux standards d'exposition pour assurer que des conditions de travail sûres soient maintenues.
- NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.

STOCKAGE

N'utilisez pas des récipients en aluminium ni des récipients galvanisés.
Vérifier régulièrement pour les fuites et les éclaboussures.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Séparez-le des alcalins, des agents oxydants et des produits chimiques qui se décomposent facilement en présence d'acides, c.-à-d. cyanures, sulfures, carbonates.
Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air.
Eviter les bases fortes.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Source	Matériel	VME ppm	VME mg/m ³	VLE ppm	VLE mg/m ³	Pic ppm	Pic mg/m ³	TW/ F/C
--------	----------	------------	--------------------------	------------	--------------------------	---------	--------------------------	------------

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 7 sur 14

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Source	Matériel	VME ppm	VME mg/m ³	VLE ppm	VLE mg/m ³	Pic ppm	Pic mg/m ³	TW, F/Ci
France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)	acide- sulfurique- ()		1		3			

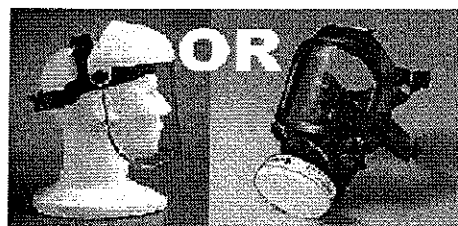
Les produits suivants ne possèdent pas de OEL dans nos archives sous les numéros CAS ou Chemwatch (CW) suivants

- pH Down: Aucune données disponibles pour CW:4650-11

LIMITES D'EXPOSITION D'URGENCE

Matériel	Valeur IDHL révisée (mg/m ³)	Valeur IDHL révisée (ppm)
acide- sulfurique-	15	

PROTECTION INDIVIDUELLE



YEUX

- Lunettes de protection chimique. Protection faciale complète.
- NE PAS porter de lentilles de contact. Les lentilles de contact posent un risque particulier ; les lentilles souples absorbent les irritants et toutes les lentilles les concentrent.

MAINS/PIEDS

Des gants en PVC remontant jusqu'au coude.

Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer.

AUTRE

- Protections.
- Tablier en PVC.
- Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave.
- Unité de nettoyage pour les yeux.
- Assurez-vous qu'il y ait un accès libre à une douche de sécurité.

RESPIRATEUR

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 8 sur 14

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

(définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi- masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	E- AUS P	-
1000	50	-	E- AUS P
5000	50	Conduit d' air *	-
5000	100	-	E- 2 P
10000	100	-	E- 3 P
	100+		Conduit d' air**

* - Débit continu

** - Débit continu ou demande à pression positive.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis.

Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.

Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.

Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contamineur.

Type de Contaminant :

Solvant, vapeurs, dégraissage, etc...

évaporation depuis réservoir (en plein air).

Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)

jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gaz (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)

frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans

Vitesse de l'air :

0.25 à 0.5 m/s (50- 100 f/min.)

0.5- 1 m/s (100- 200 f/min.)

1- 2.5 m/s (200- 500 f/min.)

2.5- 10 m/s (500- 2000 f/min.)

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 9 sur 14

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

une zone de mouvement d' air très rapide)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l' intervalle

1 : Courants d' air minimums dans la pièce ou favorables à la capture

2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.

3 : Intermittent, faible production

4 : Large console ou grande masse d' air en mouvement

Valeur haute de l' intervalle

1 : courants d' air perturbant la pièce

2 : des contaminateurs à forte toxicité

3 : Forte production, usage intensif

4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Miscible avec de l' eau.

Corrosif.

Acide.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible

hydrosolubilité (g/L): Miscible

pH (1% solution): Pas Disponible

Composé volatile (%vol): Pas Disponible

Densité relative de vapeur (air=1): 3.4

Limite inférieure d'explosivité (LIE): Pas Applicable

Température d'auto-combustion (°C): Pas Applicable

État: Liquide

Point/intervalle d'ébullition (°C): 103.33

Densité relative (eau=1): 1.06

pH (comme fourni): <1

Pression de vapeur (kPa): <0.04 @ 25 deg C

Taux d'évaporation: <1 BuAC = 1

Point d'éclair (°C): Pas Applicable

Limite supérieure d'explosivité (LSE): Pas Ap

Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

Viscosité: Pas Disponible

APPARENCE

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 10 sur 14

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

Un contact avec un produit alcalin libère de la chaleur.

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

pH Down

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

ACIDE-SULFURIQUE-:

TOXICITÉ

Orale (rat) HDL50: 2140 mg/kg

Inhalatoire (rat) LC50: 510 mg/m³/2h

Inhalatoire (humain) CLLo: 3 mg/m³/24w

AVERTISSEMENT : Pour une exposition d'inhalation **UNIQUEMENT**: Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 1 : **CANCERIGÈNES POUR LES HUMAINS.**

Occupational exposures to strong inorganic acid mists of sulfuric acid:

IRRITATION

Yeux (lapin): 1.38 mg SÉVÈRE

Yeux (lapin): 5 mg/30sec SÉVÈRE

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Polluant marin: Pas déterminé

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Se reporter aux données pour les ingrédients, qui suivent :

acide-sulfurique-

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter une Autorité de gestion des déchets locale ou régionale pour un traitement dans le cas où aucun traitement ni facilité d'entreposage n'ont pu être identifiés.
- Traiter et neutraliser dans une usine de traitement approuvée. Le traitement doit comprendre : une neutralisation avec du carbonate de sodium ou de la chaux sodée suivi par : un enfouissement dans un lieu approuvé ou une incinération dans un appareil approuvé (après un ajout de produit combustible adéquat).
- Décontaminer les containers vides avec une solution aqueuse à 5% d'hydroxyde de sodium

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 11 sur 14

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ou du carbonate de sodium, suivi par de l'eau. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.
Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



Étiquettes nécessaires: CORROSIF

Transport par terre ADR/RID:

Class ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux- route et train):	8	Identification du risque (Kemler):	80
Numéro ONU:	1760	Groupe d' Emballage:	II
Code de classification:	C9	Étiquette de danger:	8
Nom d'expédition: LIQUIDE CORROSIF, NSA (Contains sulfuric acid)			

Transport aérien IATA:

Classe ICAO/IATA:	8	Sous- risque ICAO/IATA :	Aucun
No ID ONU:	1760	Groupe d' Emballage:	II
Code ERG:	8L		
Nom d'expédition: Corrosive liquid, n.o.s. *			

Transport Maritime IMDG:

Classe IMDG:	8	IMDG Sous- risque:	Aucun
Numéro ONU:	1760	Groupe d' Emballage:	II
Noo EMS:	F- A, S- B	Polluant marin:	Pas déterminé
Nom d'expédition: CORROSIVE LIQUID, N.O.S.			

ADNR:

Classe ADNR:	8	Numéro ONU:	1760
Étiquette de danger:	8	Groupe d' Emballage:	II
Quantités Limitées:	LQ22		
Nom d'expédition: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.			

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 12 sur 14

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



ANNEXE 1

Composant acide-sulfurique-	Annexe 1 67/548/CEE 016-020-00-8
--------------------------------	-------------------------------------

RISQUE

R Codes R20 R36/38	Phrases Risque Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux et la peau.
--------------------------	---

SURETE

Codes S S23 S25 S36 S51 S09 S40 S07 S13 S27 S26 S46 S60	Phrases S Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux. Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utilisez de l' eau. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l' écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. In case of contact with eyes, rinse with plenty of water and contact Doctor or Poisons Information Center. If swallowed, IMMEDIATELY contact Doctor or Poisons Information Center. (show this container or label). Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
---	--

ANNEXE II: Indications de danger

Xn	Nocif
----	-------

RÈGLEMENTATIONS

acide-sulfurique- (CAS: 7664-93-9) est trouvé
dans les listes obligatoires suivantes;

France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk
International Air Transport Association (IATA) Dangerous Goods Regulations
International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List
OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals
United Nations List of Precursors and Chemicals Frequently used in the Illicit

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 13 sur 14

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Manufacture of Narcotic Drugs and Psychotropic Substances Under International Control -
Table II (English)

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
 - Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

PREUVES LIMITEES

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gênes pour le système respiratoire*.

* (preuves limitées).

RISQUE

Explication des Codes de Risques utilisés dans le Tableau des Ingrédients

R Codes

Phrases Risque

R35

Provoque de graves brûlures.

ANNEXE II: Indications de danger

C

Corrosif

Date de livraison: 6-Octobre-2005

Imprimer la date: 1-Décembre-2006

Ce document est soumis au droit d'autuer. Sauf en cas d'utilisation pour un

continué...

PH DOWN

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE) (REVUE)

Date de livraison: 6-Octobre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4650-11

CD 2006/3 Page 14 sur 14

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par le loi relative au droit d' auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.